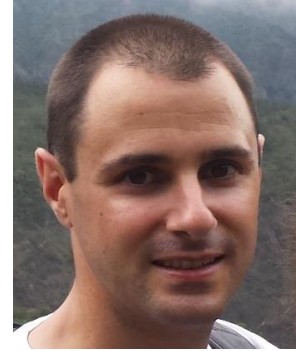


Olivier DUPÉRÉ

Maître de conférences en droit public – Université de La Réunion

Membre du Centre de recherche juridique (E.A. 14)

Courriel : olivier.dupere@univ-reunion.fr



I – FORMATION

*** Université Montesquieu-Bordeaux IV :**

- *Doctorat en Droit* (Droit public), mention Très honorable avec félicitations : 2004-2010
- *D.E.A. en Droit public*, mention Assez Bien : 2003-2004
- *Maîtrise en Droit public*, mention Assez Bien : 2002-2003
- *Licence en Droit et Licence d'Administration publique*, mentions Bien : 2001-2002
- *D.E.U.G. en Droit*, mention Assez Bien : 1999-2001

*** Lycée Gustave-Eiffel, Bordeaux :**

- *Classe préparatoire à l'E.N.S. Cachan, Section D1 (Économie, Droit, Gestion)* : 1999-2001, admissible au concours 2001

*** Lycée Largenté, Bayonne :**

- *Baccalauréat E.S.*, mention Assez Bien : 1998-1999

II – SITUATIONS STATUTAIRES

*** Université de La Réunion :**

- *Maître de conférences en droit public* : depuis novembre 2013

*** Conseil National des Universités :**

- *Qualification aux fonctions de maîtres de conférences en droit public (section 02)* : 2012 (n°12202218449)

*** Université Montesquieu-Bordeaux IV :**

- *Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche* : 2007-2009 ; 2010-2011
- *Moniteur de l'Enseignement Supérieur* : 2005-2007
- *Allocataire de recherche (Ministère)* : 2004-2007

*** Lycée Gustave-Eiffel (Bordeaux) :**

- *Vacataire d'enseignement* : 2009-2010 ; 2011-2013

III – RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES

* Université de La Réunion :

1 – Cours magistraux :

- *Finances publiques* (L2 Droit – 24h) : depuis 2013-2014
- *Finances et comptabilité publiques locales* (M2 Droit public – 20h) : depuis 2015-2016

- *Droit de l'environnement* (M1 Droit public/M2 Patrimoine – 24h) : 2015-2017
- *Droit de l'environnement* (M1 Droit public – 60h) : 2013-2015
- *Droit international de l'environnement* (M2 Relations internationales – 24h) : 2014-2015
- *Droit des risques naturels* (M2 Droit public – 20h) : 2014-2015

- *Contentieux administratif* (L3 Droit – 36 puis 30h) : depuis 2014-2015
- *Contentieux administratifs spéciaux* (M1 Droit public – 10h) : 2015-2016

- *Institutions administratives et judiciaires* (L1 et L2 Droit – 24h) : 2015-2016
- *Institutions administratives* (L2 Droit) : 2014-2015

- *Droit administratif II* (L2 Droit – 42h) : à compter de 2017-2018

2 – Travaux dirigés :

- *Droit constitutionnel* (L1 Droit – 20h) : 2013-2014
- *Droit public des biens* (L3 Droit – 18h) : depuis 2016-2017

3 – Conférences d'actualité juridique :

- *Droit public des activités économiques* (I.E.J. – 10h) : 2014-2016
- *Droit des libertés en état d'urgence* (M1 Droit public – 4h) : 2015-2016

4 – Autres responsabilités pédagogiques :

- Direction d'un groupe d'étudiants dans le cadre du « Collège de Droit » : 2014-2015¹
- Direction du tutorat des L1 Droit (site du Moufia) : 2015-2016
- Direction de stages pré-professionnels d'étudiants en L3 Droit : depuis 2016-2017
- Co-responsable du D.U. *Ambition* sur le site du Tampon (et à ce titre recherche des intervenants, gestion des emplois du temps, séances de revue de presse et note de synthèse) : depuis 2016-2017 – en collaboration avec Pascal Galtier, PRAG en Économie-Gestion²

- Direction de stages et mémoires en Master 1/2 Droit public et Master 2 Droit du patrimoine : depuis 2014-2015
- Rapporteur sur des mémoires de Master 2 (Droit public ; Droit du patrimoine) : depuis 2014-2015

*Université Montesquieu-Bordeaux IV- Travaux dirigés :

- *Droit constitutionnel* (L1 Droit – 30h) : 2004-2005 ; 2006-2009 ; 2010-2011
- *Droit administratif* (L2 Droit – 30h) : 2005-2006 ; 2010-2011
- *Droit des libertés fondamentales* (L3 Droit – 15h) : 2006-2009

¹ D.U. parallèle à la L2 et à la L3 Droit, essentiellement tourné vers le développement de la culture générale des étudiants.

² D.U. parallèle aux L2 et L3 Droit, A.E.S. et Économie, destiné : a) à renforcer les compétences des étudiants en culture générale, anglais et expression orale ; b) à les initier à d'autres matières que celles de leur cursus principal – Économie, Histoire et/ou Droit suivant les cas – ainsi qu'à la note de synthèse. Le diplôme permet notamment d'intégrer dans des conditions privilégiées le Master 1 Droit public parcours « Préparation aux concours A/A+ » de l'Université de La Réunion ou les Masters de l'I.E.P. de Paris.

***Lycée Gustave-Eiffel (Bordeaux) :**

- *Droit constitutionnel et droit administratif* : 2009-2013
Préparation d'étudiants inscrits en classe préparatoire à l'épreuve de droit public du concours d'entrée à l'E.N.S. Cachan, section D1 (cours et interrogations orales)

IV – ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

***Thèse :**

- *Le « fédéralisme normatif » en droit constitutionnel français : l'alinéa 15 du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 (L'influence de la pensée juridique de Georges Scelle sur les constitutions françaises de 1946 et 1958)*, 1312 pp. (version remaniée, à jour le 11 décembre 2011 ; en cours de révision en vue d'une future publication) – sous la direction de M. le Professeur Ferdinand Mélin-Soucramanien.

***Ouvrages :**

1 – Ouvrages personnels :

- *Les sources juridiques de la départementalisation ultra-marine*, Institut Universitaire Varenne, collection « Kultura », 2017, 222 pp.

2 – Directions d'ouvrages :

- *Constitution et droit international – Regards croisés sur un siècle de pensée juridique française*, Paris, Institut Universitaire Varenne, collection « Colloques et Essais », 2016, 383 pp. [Actes d'une journée d'études de l'A.F.D.C. décentralisée à Bordeaux (15 novembre 2013)].
- avec Loïc PEYEN, *L'intégration du droit de l'environnement dans les branches du droit : quelle(s) réalité(s) juridique(s) ?*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, collection « Droit(s) de l'environnement », 2017, 218 pp. [Actes d'une journée d'études doctorale organisée à l'Université de La Réunion le 28 janvier 2016].

3 – Contributions à des ouvrages :

- « L'activation de l'objectif d'adaptation au changement climatique au sein du régime juridique des plans de prévention des risques naturels prévisibles : la voie primordiale du droit souple en matière de risques littoraux », in Anne-Sophie TABAU, *Quel droit pour l'adaptation des territoires aux changements climatiques?*, collection « Confluence des droits », Archives ouvertes de l'UMR DICE, 2017 (à paraître).
- « L'outre-mer et les techniques juridiques de la gestion intégrée de la mer et du littoral. De nouvelles perspectives pour la loi Littoral ? », in Jean-Luc PISSALOUX et Anne RAINAUD, *Les trente ans de la loi Littoral*, Paris, L'Harmattan, collection « Gralle », 2017, 418 pp., spéc. pp. 159-234.
- « La Cour européenne des droits de l'homme et l'intégration des enjeux environnementaux aux processus de développement », in Olivier DUPÉRÉ et Loïc PEYEN, *L'intégration du droit de l'environnement dans les branches du droit : quelle(s) réalité(s) juridique(s) ?*, op. cit., spéc. pp. 27-59.
- « La loi du 19 mars 1946, un droit transitoire de la départementalisation ultra-marine », in Didier BLANC et François CAFARELLI, *1946-2016 : Soixante-dix ans de départementalisation ultra-marine. Entre diversité législative et unité constitutionnelle dans la République*, Presses Universitaires d'Aix-

Marseille, collection « Droit d’Outre-Mer », 2017 (à paraître) [Actes d’une journée d’études organisée à l’Université de La Réunion le 14 avril 2016].

- « Georges Scelle : le dédoublement d’un internationaliste constitutionnaliste », in Olivier DUPÉRÉ, *Constitution et droit international – Regards croisés sur un siècle de pensée juridique française*, op. cit., spéc. pp. 131-178.
- « Le droit à la santé » ; « Le droit au logement » ; « Le droit à un environnement sain » – in Ronan BERNARD-MENORET, *Le grand oral – Les droits et libertés fondamentaux*, Paris, Ellipses, collection « Objectif : devenir avocat », 2016, 548 pp., respectivement pp. 403-423, 424-455, 456-484.
- « Démocratie et justice de proximité – Les conditions d’exercice de la fonction judiciaire non-professionnelle », in Xavier BIOY et Fabrice HOURQUEBIE, *Constitutions, justice et démocratie*, Paris, L’Harmattan, 2010, pp 359-382 (Actes de la journée d’études « Justice et démocratie, matière à Constitution ? » organisée à Toulouse le 2 octobre 2009)

***Articles :**

- « Le procès-verbal falsifié d’une séance de conseil municipal. Entre inexistance et faux en écriture publique aggravé » – Note sous T.A. La Réunion, 9 juillet 2015, Bassire (n° 1400130), *Revue juridique de l’Océan Indien*, n° 23 (2016), pp. 54-64.
- « Le contrôle de constitutionnalité du droit dérivé de l’Union européenne. Lectures croisées par le Conseil d’État et le Conseil constitutionnel », *R.F.D.C.*, 2005, pp 147-169, *erratum* p 671.

***Animation de la vie scientifique « péi » :**

- Chargé de mission « Jeunes chercheurs » du Centre de Recherche Juridique de l’Université de La Réunion : depuis 2014 – en collaboration avec Jonas Knetsch, Professeur de droit privé (2014-2017), puis Clotilde Aubry, Maître de conférences en droit privé (depuis 2017)³.
- Directeur de la *Revue juridique de l’Océan Indien* (depuis 2017).

V – AUTRES RESPONSABILITÉS UNIVERSITAIRES

- Membre et rapporteur du Comité de sélection organisé en 2016, par l’Université de La Réunion, pour le recrutement d’un maître de conférences en droit public.
- Membre et rapporteur du Comité de sélection organisé en 2016, par l’Université de La Réunion, pour le recrutement d’un PRCE/PRAG en charge du tutorat en L1 Droit.

³ La mission comporte d’abord **trois volets spécifiques** : à la charnière du Master et du Doctorat, elle implique l’organisation d’une réunion annuelle d’information sur la thèse à l’attention des étudiants du Master, l’organisation du concours annuel de mémoires Master 2 pour le compte de l’association *LexOI* (partenaire du C.R.J.), ainsi que l’aide aux étudiants pressentis pour bénéficier d’un financement spécial de leur thèse, au sujet des formalités et/ou épreuves préalables exigées à cet effet ; **au niveau du Doctorat**, la mission suppose de superviser et de s’impliquer dans les séminaires organisés par les doctorants sur des questions de droit et/ou de méthode, d’organiser des soutenances blanches pour les doctorants en fin de thèse, et de grouper l’ensemble des informations « administratives » nécessaires au bon déroulement de la thèse ; **au-delà du Doctorat**, la mission a pour objet de recenser l’ensemble de l’information relative aux possibilités de valorisation des thèses, d’organiser des auditions blanches pour les docteurs qualifiés par le C.N.U., et de suivre autant que faire se peut le devenir professionnel des nouveaux docteurs. Par ailleurs, la mission comporte **deux volets transversaux**, relatifs à la communication du C.R.J. : conception et rédaction de la partie de sa « *newsletter* » semestrielle dédiée aux jeunes chercheurs ; suivi des évolutions de chaque jeune docteur, afin de compléter ou de modifier les données pertinentes mises en ligne sur la site Internet du Centre.

